



Déménagement avant vente résidence principale urgent

Par **Michèle**, le **24/05/2012** à **17:42**

Bonjour,

J'ai acheté ma nouvelle résidence principale en mars 2011 et en même temps j'ai mis en vente ma précédente résidence principale qui a été vendue en dessous du prix acheté, en décembre 2011 et déclarée par le notaire résidence principale le jour de la vente.

J'ai déménagé progressivement et en décembre 2011 avant la vente, j'ai effectué mon déménagement définitif puisque je devais vider complètement l'appartement avant la signature de l'acte authentique. La plus grande partie de mes factures étaient domiciliées à mon ancienne adresse (impôts, etc...) jusqu'à la vente et j'ai dû domicilier Edf et eau de mon nouveau domicile à la nouvelle adresse pour plus de facilités.

En juin 2011, j'ai fait des travaux (énergie renouvelable) dans ma nouvelle résidence principale qui sont déductibles dans ma déclaration de revenus.

[s]Ma question est la suivante :[/s]

Je dois noter ma nouvelle adresse et la date de mon déménagement sur cette déclaration que je dois déposer dans mon nouveau secteur de finances publiques.

Si je note que j'ai déménagé en mai 2011, ce qui n'est pas tout à fait inexact puisque j'étais sur les deux habitations, est-ce que j'aurai des problèmes avec les impôts ?

Merci beaucoup de me répondre rapidement car j'ai mis en attente ma déclaration.

CDLT

Michèle

Par **vicenet**, le **20/06/2012** à **16:16**

Bonjour Michèle,

N'avez-vous pas tous ces précieux renseignements pour votre télédéclaration sur
impot.gouv.fr

Aussi ne tenterai-je pas d'être plus royaliste que le roi...

Par **francis050350**, le **06/07/2012** à **19:37**

OUI , questin sns intérêt